



AG TENNIS CLUB DE LUTECE du 3 décembre 2022

Bonsoir et bienvenue à toutes et à tous pour cette assemblée générale qui retrouve enfin sa configuration normale en présentiel après les 2 années difficiles vécues pour cause de crise sanitaire.

Je vais évoquer quelques éléments significatifs de cette saison 21-22 qui, comme je viens de vous le dire, s'est déroulée sur un rythme normal.

Je vais le faire sans trop empiéter sur le rapport financier qui retracera l'activité et les finances de cette dernière saison.

Cette saison aura été marquée par la totale réfection des surfaces des courts en terrasse et du 9 extérieur cet été. La moquette du 5, dédié au Lutèce, a été entièrement changée et sablée selon le procédé ST Sand. Sur cette surface neuve, il est conseillé d'adopter des chaussures pour la terre battue qui de l'avis de certains joueurs se révèle un peu glissante. Le court extérieur a lui aussi refait une toilette complète avec le changement de sa surface. Nous sommes restés sur le

même type, à savoir une terre battue sablée qui donne entière satisfaction aux joueurs. Je vous rappelle que pour conserver une longévité satisfaisante il est nécessaire de passer le filet après chaque cours.

Pour info les courts en terrasse étaient prévus pour une durée de 10 ans mais ont dû être changés au bout de 7 ans. Concernant notre serpent de mer à savoir la couverture de ce court, nous avons tenté sans succès d'obtenir un rdv avec l'architecte mais compte tenu des augmentations importantes des matières premières et des coûts de l'énergie qui vont inévitablement impactés la prochaine saison, il est préférable de mettre ce projet en stand-by et de le reprendre si les conditions s'y prêtent.

Je tiens à remercier Philou une nouvelle fois pour sa disponibilité lors de ces travaux puisqu'il a décalé ses vacances pour être présent sur le site pendant la durée des travaux.

Encore merci Philou et je te laisse le soin de procéder à la petite visio que tu as faite lors de ces travaux.

Autre point notable, la poursuite de nos activités liées au tennis santé. Toujours fidèle depuis près de 20 ans l'IMP Belleville confirme son partenariat avec notre club pour ses enfants en sport adapté.

Et innovation cette année avec l'ouverture de 3 créneaux horaires pour le sport Seniors + voire ++ en partenariat avec le comité de Paris et la ville de Paris dans le cadre du projet « Paris Horizon 2024 » Nous accueillons ainsi 12 adultes de 66 à 80 ans envoyés par les centres d'aide sociale de la ville de Paris pour la découverte du tennis. Alex et Manue sont les profs dédiés à ces cours.

Après visite des responsables de cette action à la DJS, la subvention octroyée pour ces cours qui devait se terminer en fin d'année devrait être prolongée d'une année supplémentaire.

Sur le plan financier, le Lutèce a dégagé un résultat positif de 17,000 € comparable à l'an passé qui témoigne de la bonne santé du club. Je vous exposerai dans le rapport financier les éléments les plus notables de ce résultat mais je tiens à remercier l'équipe enseignante pour la qualité de leur travail qui n'est pas pour rien dans ce résultat.

Mais ce bilan satisfaisant ne doit pas être considéré comme récurrent, de gros nuages chargés d'électricité vont passer au dessus de nous la saison prochaine. En effet comme vous le savez le Lutèce paie 30% des charges du centre soit environ 10,000 € pour l'électricité pour la saison qui vient de se terminer. Le contrat du comité avec son fournisseur se termine le 30/12/2022 et les appels d'offre aux différents fournisseurs ont vu une augmentation de 350% pour le moins-disant. Ce qui amènerait le Lutèce à une facture l'an prochain de 35,000 € toutes choses égales par ailleurs. C'est pourquoi je vous soumettrai un peu plus tard une augmentation des cotisations adultes qui n'ont pas bougées depuis plusieurs années.

Sur le plan sportif, Stéphan ou Philou vous communiquera les excellents résultats de l'année aussi bien individuels que par équipes.

Et en fin d'AG pour terminer sur une bonne note, nous procéderons à la traditionnelle remise des oscars du club récompensant quelques adhérents pour leur brillants résultats.

Je voudrais souhaiter également à Stéphane une pleine récupération de ses « petits problèmes » de santé et nous espérons le revoir très vite en janvier sur nos courts.

Si vous avez des questions je suis à votre disposition.

Nous procédons au vote d'acceptation du rapport moral du président.

Le rapport est accepté à l'unanimité moins une abstention.

RAPPORT FINANCIER

Je vais vous présenter maintenant le rapport financier

Comme déjà annoncé 2021-22 a retrouvé un aspect normal par rapport à l'an passé fortement impacté par la crise sanitaire

Commençons par les produits

Les Recettes sont en forte hausse à 477k mais l'an passé les dédommagements covid (de 100k) étaient venus en déduction de leur poste respectif (stages, école de tennis..).

Pour retrouver une situation comparable il faut revenir en 2019 où les recettes étaient de 449k.

Les subventions sont toujours importantes à 52k
Avec une subvention du comité de Paris pour 11k et de 8k pour le tennis senior+.

Sur le tableau présenté les 22400 € de l'an passé représentaient le plan de relance de la FFT.

L'aide gouvernementale de 20k représente le solde de l'aide gouvernementale aux entreprises fragilisées par le covid. Cette aide mensuelle plafonnée à 10,000 € était conditionnée à plusieurs critères (prouver que l'association avait bien été impactée par la crise sanitaire) et surtout démontrer une baisse de 50 % minimum du CA moyen mensuel de l'année précédente.

Nous avons encaissé l'an passé 23k avant de recevoir en octobre 2021 2 nouveaux versements de 10k qui ont donc été comptabilisés sur cet exercice.

Eliot qui a préparé et brillamment réussi son DE a été embauché la saison dernière sous un contrat d'apprentissage qui a permis au club de recevoir une subvention mensuelle de l'Etat.

Autres faits notables les produits exceptionnels

Nous avons procédé en juin de la saison dernière à des dédommagements aux adhérents liés aux désagréments occasionnés par le covid. Nous avons proposé aux adhérents de faire un don au club de ce dédommagement et de pouvoir bénéficier d'une déduction fiscale à ce titre. Le montant des gentils donateurs a été de 3000 €

La saison 19/20 pour les premiers dédommagements du club, des adhérents n'ont pas encaissés leurs chèques. Nous avons donc procédé à leur réintégration dans les comptes du club en profit exceptionnel.

Passons aux charges

- Hausse des achats de balles afin de profiter de tarifs avantageux
- Travaux déjà évoqués précédemment (surface des courts 5 et 9)
- Frais réception et prix tournois bien évidemment en hausse avec la reprise des animations et du tournoi interne
- Cabinet platinum en baisse mais la saison dernière très important pour récupérer les aides de chômage partiel et des charges d'URSSAF
- Places RG. Le Lutèce a acheté des places pour RG pour récompenser les bénévoles, profs et adhérents « méritants »
- Charges fonctionnement Comité en hausse

On rappelle que le comité de Paris facture au TC Lutèce 30% des charges du centre en contrepartie de ses 3 courts

- Frais ANVC ET CB
- Frais de personnel bien naturellement en hausse avec le nombre de cours en augmentation

Pour un résultat bénéficiaire de 17000€

Vote d'acceptation du rapport financier.

Le rapport est accepté à l'unanimité moins une abstention

Présentation du budget prévisionnel

Nous procédons au vote d'acceptation du budget
prévisionnel

Le rapport est accepté à l'unanimité moins une abstention

RAPPORT SPORTIF 2022

Après 2 années difficiles dues au Covid, en terme de compétition, nos compétiteurs ont pu faire enfin une saison complète. Les joueuses et joueurs du Lutèce ont ainsi pu performer pour atteindre leurs objectifs.

Je tiens à remercier l'investissement de toute l'équipe pédagogique qui accompagne avec professionnalisme tous les joueurs du club dans leur développement tennistique : Manue Ely, Morgan Cossard, Alexandar Djordjevic, Audren Salaün, Eliot Letang, Tom Escallier, Malo Vantilcke, Arnaud Congar, Timeo Gay, ainsi que Philou, Karim, Khuong et William pour les remplacements. Nous pouvons féliciter Eliot qui a réussi brillamment son Diplôme d'Etat d'Enseignant de Tennis. Pour la saison à venir, nous avons employé 2 nouveaux enseignants, Pierre Eslous et Virgile Lardaud, qui passeront cette année leur Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Tennis

Nous avons reconduit notre Groupe Avenir Club, dont Alexandre est le responsable, pour dynamiser la compétition chez les moins de 11 ans. Nous sommes assez satisfaits des résultats accomplis par la plupart des enfants de ce groupe. Nous avons d'ailleurs cette année 3 enfants participant aux Rassemblements du Comité de Paris. Je tiens donc à féliciter Alexandre et Manue qui interviennent tout particulièrement avec les plus jeunes compétiteurs du club.

Voici le bilan de notre année sportive :

Tout d'abord, à titre collectif

Nous avons engagé 17 équipes en 2022 :

2 équipes séniors dames qui malgré de nombreuses absences pour cause de blessures ou de maternité devraient se maintenir dans leur division respective

3 équipes senior messieurs, dont l'équipe 1 a fini championne de Paris 1^{ère} Division et monte en Excellence.

4 équipes senior plus messieurs (35, 45, 55, 65 ans), l'équipe 55 ans, championne de l'Excellence qui est montée en Pré-nationale.

1 Chapignac dames

1 Chapignac messieurs

1 raquette Ados

1 Caren

4 équipes jeunes (15/16 Filles, 9/10, 11/12 et 15/16 Garçons)

A titre individuel

Cette année, nous avons des résultats vraiment notables à titre individuel :

Tout d'abord, chez les Dames, nous avons eu 2 Championnes de Paris qui ont eu l'honneur de jouer à Roland Garros :

Pauline Zhou, championne 4^{ème} série et qui est montée de 40 à 30

Manue Ely, championne 3^{ème} série, vice-championne d'Ile-de-France, et qui a passé 2 tours aux Championnats de France, montée à 15.

Voici les autres progressions qui méritent d'être soulignées (4 classements en 4^{ème} série, 3 en 3^{ème} série) :

Camille Escande 30/5 - 30/1

Victoria Brun 15/4 – 15

Chez les Hommes

Gustave Ngo Trong NC – 30/1

Alphonse Ngo Trong 40 – 30/2

Albert Trotoux NC – 30/1

Sacha Marcout 30/3 – 15/5

Joel Lelembe 30/3 – 15/4

Paul Kramer 30/1 – 15/3

Sacha Picard 15/4 - 15

Bonne saison et bonne santé à tous.

Augmentation des cotisations adultes

Pour tenir compte de l'inflation et des augmentations importantes des charges (350 % pour l'électricité je vous le rappelle). Je vous propose une augmentation des cotisations et stages adultes qui n'ont pas bougé depuis plusieurs années (en 2019 une augmentation avait déjà été proposée mais avec le covid avait été reportée)

Adhésion et cours 920 € contre 890 €. Soit une hausse de 3,4 %

2^e cours 500 €

Adhésion libre 520 € Contre 500 €. Soit 4 %

Des tarifs qui permettent de mettre en place le paiement en 4 fois par CB que nous devrions instaurer pour la saison prochaine.

Après discussion nous passons au vote de la résolution.
L'augmentation des tarifs est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

Pour terminer sur une note plus agréable :
Les Recompenses

Honneur aux dames

Manue

Pauline

Victoria

Camille

Lisanne
Les sœurs Victoroff

Les messieurs
Sacha
Eliot
Paul
Joel
Raphael et Sacha Lacroix

Gustave et Alphonse Ngo Trong
Sacha Marcout
Albert Trotoux

Nous pouvons convier tous les membres présents autour
d'un buffet et pour les courageux sur les courts pour un
double surprise.

Christian Rizzoli
Président TC de Lutèce

Philippe Lencachez, trésorier

Viviane Laurent-Delagrance, secrétaire